

PY33



122 CONVENTION

3 CHE DU BORD DE CRAU
13800 - ISTRES

Dossier Financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etats de synthèse

PY33
33 rue la Fayette - 75009 - Paris
Tel : 01 88 32 02 62

Bilan Actif

	Brut	Amort.	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires	2 744,00	2 744,00		
Fonds commercial	90 000,00		90 000,00	410 000,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 540,86	15 281,55	6 259,31	4 408,35
Autres	498 068,08	260 790,95	237 277,13	270 621,64
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 623,00		1 623,00	11 271,42
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	613 975,94	278 816,50	335 159,44	696 301,41
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	51 285,69		51 285,69	62 972,81
Avances et acomptes versés sur commande				513,36
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres	147 421,82		147 421,82	27 708,26
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	62,00		62,00	62,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	145 328,57		145 328,57	258 353,65
Charges constatées d'avance	6 544,24		6 544,24	2 145,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	350 642,32	0,00	350 642,32	351 756,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	964 618,26	278 816,50	685 801,76	1 048 057,45
TOTAL ACTIF			685 801,76	1 048 057,45

Bilan Passif

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0,00)	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	292 710,62	308 473,03
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-259 731,71	14 237,59
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	41 228,91	330 960,62
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 411,92	298 059,79
Emprunts et dettes financières divers	11 830,98	11 365,52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	273 613,14	276 173,81
Dettes sociales	102 566,38	107 273,26
Dettes fiscales	21 150,43	24 224,45
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	644 572,85	717 096,83
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL PASSIF	685 801,76	1 048 057,45

PY33

122 CONVENTION
3 CHE DU BORD DE CRAU
13800 - ISTRES

Exercice en Euros.
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe des comptes annuels

PY33
33 rue la Fayette
75009 Paris
Tel : 01 88 32 02 62

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 685 802 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 820 054 euros et dégageant un déficit de -259 732 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2023-08 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2023 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2023, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Annexe

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Total	0

Annexe

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 422
Dettes fiscales et sociales		69 214
	Total	88 636

Annexe

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		6 544
Charges financières		0
Charges exceptionnelles		0
	Total	6 544

Annexe

Produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Total	0

122 CONVENTION

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros

Siège social :

3A, Chemin du Bord de Crau

13800 ISTRES

451 914 337 RCS SALON DE PROVENCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 259 731,71 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	259 731,71 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	259 731,71 euros
Le compte « autres réserves » s'élevant ainsi à	32 978,91 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance